

Individualisation et individualisme

Pierre Bréchon et Olivier Galland

Dans le débat social, de très nombreux observateurs – philosophes, responsables politiques, hommes d'églises - dénoncent la montée de l'individualisme. Ils ont l'impression que nos sociétés occidentales deviennent de plus en plus utilitaristes, chacun poursuivant ses intérêts personnels étroits ou ceux de son groupe social. Dans une société matérialiste, on perdrait le sens de l'intérêt collectif et du bien commun, on serait de plus en plus préoccupé par sa seule réalisation personnelle, un souci narcissique de soi, sans aucune préoccupation pour autrui et pour le devenir de l'humanité. Ce type de jugement pessimiste sur le devenir des sociétés contemporaines n'est pas nouveau (Cusset, 2005). On le trouve déjà en partie chez Tocqueville (1961, 1^{ère} édition 1843, p. 143-145) qui distingue l'égoïsme, « un amour passionné et exagéré de soi-même qui porte l'homme à ne rien rapporter qu'à lui seul et à se préférer à tout » de l'individualisme, défini comme un repli sur son environnement familial et amical. Cependant, pour lui, ce retrait sur la vie privée risque d'entraîner progressivement une domination de l'égoïsme. Or, nos sociétés contemporaines vont connaître, selon Tocqueville, un développement de l'individualisme au fur et à mesure que les démocraties se développent et que « les conditions s'égalisent ». Dans les sociétés aristocratiques, les individus entretiennent des liens de subordination, chacun est lié étroitement à d'autres, dans un rapport de dépendance figé. La dépendance personnelle disparaît avec l'égalité des citoyens, ceux-ci « s'habituent à se considérer toujours isolément, et ils se figurent volontiers que leur destinée est entre leurs mains ». Ainsi l'individualisme progresse, chacun oublie la société qui risque de devenir le lieu de tous les égoïsmes.

Durkheim (1998) était en fait beaucoup moins alarmiste que Tocqueville. Dans le contexte de l'affaire Dreyfus, il dénonce tous ceux qui ont lancé une croisade contre l'individualisme et la libre pensée des intellectuels et qui voudraient légitimer l'autoritarisme pour défendre la société traditionnelle. Il distingue en fait deux formes d'individualisme. Le premier, un individualisme égoïste où chacun ne défendrait que ses intérêts personnels, selon les théories de « l'utilitarisme étroit et l'égoïsme utilitaire de Spencer et des économistes », est en fait tout à fait condamnable puisque « toute vie commune est impossible s'il n'existe pas d'intérêts supérieurs aux intérêts individuels » (p. 4). Mais il est en fait très rare. Les sociétés modernes

ne fonctionnent pas selon ce modèle. L'individualisme qui se développe depuis le XVIIIème siècle, depuis Kant, Rousseau et les Lumières, consiste à reconnaître et même à sacraliser les droits de l'individu. Cet individualisme est en fait un humanisme, une « religion de l'humanité » qui « nous assigne un idéal » (p. 7). L'individualisme ainsi entendu, c'est la glorification, non du moi, mais de l'individu en général. Il a pour ressort, non l'égoïsme, mais la sympathie pour tout ce qui est homme, une piété plus large pour toutes les douleurs, pour toutes les misères humaines, un plus ardent besoin de les combattre et de les adoucir, une plus grande soif de justice » (p. 8). L'individualisme appelé à se développer est donc en fait un solidarisme : chacun est autonome, pense librement, sans dépendance à des autorités supérieures, mais est invité à se préoccuper d'autrui. Le lien social ne peut plus reposer sur les formes traditionnelles d'autorité, l'individu est « érigé en juge souverain de sa propre conduite » (p. 11), il repose sur une « religion de l'individu (...), d'institution sociale, comme toutes les religions connues. C'est la société qui nous assigne cet idéal, comme la seule fin commune qui puisse rallier les volontés » (p. 12). Durkheim fait donc preuve ici d'un bel optimisme : l'individu, libre de ses choix, reste un individu moral qui se préoccupe des autres et défend l'humain. A condition toutefois que la société et l'école éduquent suffisamment les enfants dans ce sens.

Les débats sur l'individualisme et les craintes pour le lien social, qui faisaient déjà débat au XIXème siècle, ont repris de plus belle à partir des années 1960. Avec la remise en cause des valeurs traditionnelles, une nouvelle étape de la modernité semblait s'ouvrir, caractérisée par une mutation culturelle sans précédent. Après la reconnaissance de l'individualisme par les intellectuels et par le régime politique, cette seconde étape traduirait un processus social plus fondamental, marqué par le développement d'individus sans appartenance (Mendel, 1983), qui ne seraient plus déterminés par leurs origines ou leurs liens objectifs mais qui s'auto-définiraient de manière libre, construiraient leurs identités indépendamment de celles de leurs aînés. Après un individualisme *abstrait*, un individualisme concret serait en train de naître (de Singly, 2005)¹.

¹ Robert Castel (1995) développe aussi l'idée d'un double individualisme, positif ou négatif, selon les classes sociales. Dans les classes moyennes et supérieures, les individus ont suffisamment de ressources, matérielles et culturelles, pour s'émanciper de leurs groupes d'appartenance. Ils peuvent cultiver leur originalité et revendiquer leur individualisme, qui est en fait un individualisme positif. Au contraire, dans les classes populaires, les individus n'ont pas ce « socle de ressources ». L'affaiblissement des structures d'encadrement de la classe ouvrière rend alors les individus beaucoup plus fragiles. L'individualisme, de positif pour les classes moyennes et supérieures, devient négatif pour les classes populaires. Cette théorie peut évidemment se contester. Ainsi, Azouz Begag, sociologue et ancien ministre délégué à la Promotion de l'égalité des chances, explique combien

Les débats et réflexions actuelles sur l'individualisme et l'individualisation ont trop oublié les questions posées dès le XIX^{ème} siècle par Tocqueville et par Durkheim : comment définit-on l'individualisme ? Ne faut-il pas en distinguer plusieurs formes ? Et la valorisation de la construction d'identités personnelles originales ne risque-t-elle pas de conduire à une montée d'un individualisme égoïste et à une indifférence aux appartenances et solidarités collectives ? Ce sont ces questions qui seront au centre de ce chapitre. Dans une déjà longue tradition d'études sur les valeurs, la montée d'un processus d'individualisation a été bien mis en évidence à partir de l'analyse des enquêtes EVS (Ester, Halman, de Moor, 1993 ; Halman, 1996 et 2001 ; Futuribles, 2002). Dans les principaux domaines de la vie, les individus veulent faire des choix personnels et originaux, l'individualisation est donc un processus d'autonomisation, de prise de distance par rapport à toutes les appartenances assignées. Le slogan qui pourrait le mieux résumer ce mouvement serait « A chacun son choix ». On peut distinguer de ce processus l'individualisme en tant que volonté de toujours choisir ce qui maximise le plaisir ou l'intérêt matériel de l'individu. Selon ce critère, le slogan de l'individualiste serait très différent du premier, se résumant à un « Chacun pour soi ». L'individualisation ne remet pas clairement en cause le lien social² puisque l'individu peut choisir de s'identifier à des collectifs, il peut chercher sa réalisation personnelle dans des liens sociaux solidaires. Par contre l'individualisme utilitaire, calculateur, égoïste semble peu compatible avec les solidarités sociales. Le chacun pour soi tend à exclure les autres...

Dans le très riche matériau de l'enquête sur les valeurs, nous avons cherché à repérer des indicateurs d'individualisation et d'individualisme. Nous avons ensuite cherché à construire des échelles d'attitudes résumant ces deux dimensions afin de mieux comprendre ces deux grandes orientations de valeurs sans prétendre expliquer leur genèse chez les individus. Nous avons enfin analysé les relations entre ces deux tendances pour nous très différentes, mais dont l'une pourrait conduire progressivement à l'autre, selon la thèse tocquevillienne. Nous

l'individualisation permet à des personnes de catégories populaires et issues de l'immigration de s'émanciper de liens communautaires pesants (Université d'été du Modem, 5 septembre 2009).

² D'autant plus que l'individualisation exprime une évolution qui n'a rien de naturelle. L'évolution de la société, avec notamment le développement économique et les progrès du niveau culturel, et la remise en cause des institutions contraignantes, la montée de la sécularisation, voire une compétition accrue, ont contribué à produire le phénomène. Chacun aujourd'hui tend à se percevoir comme original et à vouloir s'auto-identifier, utiliser ses origines mais aussi s'en distinguer. Mais, bien sûr, personne ne crée sa personnalité à partir de rien. Nous jouons avec le stock disponible de significations et de valeurs existantes pour nous construire notre univers, censé être personnel et original.

verrons donc si l'univers de l'individualisation entretient ou non des liens privilégiés – Weber dirait des affinités électives – avec celui de l'individualisme.

Indicateurs d'individualisation

Le premier défi de ce travail consistait à vérifier s'il était possible de construire des échelles suffisamment cohérentes et mesurant bien ce que nous appelons l'individualisation et l'individualisme. Halman (1996 et 2001) avait cherché, à partir des données de l'enquête EVS de 1990, à construire des échelles d'individualisation et d'individualisme à partir des multiples facettes du phénomène, il avait dû renoncer, peut-être en partie parce qu'il prenait en compte un trop grand nombre d'indicateurs, certains ne renvoyant pas (à notre sens) au même type d'attitude. Il concluait que « Being individualistic in one domain does not imply that one is individualistic in one or more other domains as well ». Cela pourrait selon lui signifier qu'il n'y a plus de modèles organisateurs de sens dans les sociétés post-modernes et que chacun choisit le sien « à la carte ». L'auteur insistait sur le développement du processus d'individualisation dans les sociétés modernes alors que l'individualisme comme système de sens apparaissait inconsistant, comportant à la fois une dimension d'autonomie individuelle et une dimension d'utilitarisme.

Après plusieurs essais, nous avons retenu 20 indicateurs qu'il nous semble possible de faire entrer dans une échelle d'individualisation, en retenant dans les principaux domaines de la vie (la vie familiale, le travail, la politique, la morale) des traits caractéristiques d'une volonté d'autonomie et de valorisation des choix individuels.

Un premier indicateur porte sur le type de morale que l'on privilégie : Pour décider ce qui est bien ou mal, faut-il appliquer des principes intangibles ou décider dans chaque cas en fonction des circonstances (question 22) ? Cet indicateur oppose les tenants d'une morale de principe qui s'impose aux individus aux tenants d'une morale de situation que chacun peut définir en réfléchissant sur ce qu'il vit. Cette dernière orientation correspond à une volonté d'autonomie.

Plusieurs questions concernent le travail. Tout d'abord la question 20 portant sur l'attitude générale à avoir dans les relations professionnelles : faut-il appliquer les instructions que l'on reçoit (même si on n'est pas complètement d'accord) ou ne les suivre que si on les trouve justes ? La seconde option correspond à de l'individualisation alors que la première relève de la subordination aux autorités.

Trois éléments sont retenus dans la longue batterie sur la représentation idéale du travail (question 14) : « on a de l'initiative », « on peut employer ses capacités », « on peut se faire entendre lors des décisions importantes ». Ces trois aspects peuvent être considérés comme des éléments forts d'une autonomie dans le travail et d'une réalisation de l'individu à travers ce qu'il fait.

On prend aussi en compte un indicateur de la question 19 sur l'idéal des loisirs. Que chacun puisse, dans son temps libre, faire ce qu'il veut, est-ce important ou pas ? On peut faire l'hypothèse que la valorisation de cette liberté de choix correspond à une volonté d'autonomie entrant aussi dans une affirmation d'individualisation.

L'enquête fourmille en indicateurs potentiels d'individualisation dans le domaine des relations familiales :

- considérer que, pour le succès du couple et du mariage (question 42), il est important que chacun puisse avoir du temps pour ses amis et ses activités personnelles,
- approuver qu'une femme qui désire rester célibataire et ne pas s'engager dans une relation stable avec un homme puisse avoir un enfant (question 46),
- affirmer que c'est à chacun de choisir d'avoir ou non des enfants (question 47),
- approuver que les couples homosexuels puissent adopter des enfants (question 47),
- parmi les qualités à encourager dans l'éducation des enfants (question 52), choisir « l'indépendance » et/ou « la tolérance et le respect des autres »,
- approuver l'avortement pour un couple marié qui ne veut plus avoir d'enfant (question 53).

Tous ces indicateurs mesurent une valorisation des choix individuels, de manière que la famille soit le produit de la volonté de ses membres et non de l'imposition de normes imposées.

Plusieurs éléments peuvent encore être retenus dans la longue question 68 sur les comportements justifiés ou pas justifiés. Nous avons sélectionné ceux qui expriment une forte demande de permissivité privée, c'est-à-dire une volonté de choisir sans contrainte ses manières de vivre son corps et sa sexualité, éventuellement à distance de la morale conventionnelle : l'adultère, l'homosexualité, le divorce, l'euthanasie, le suicide.

Enfin, nous retenons deux indicateurs des questions 60 et 61 sur les objectifs prioritaires pour le pays (questions qui constituent classiquement l'indice de post-matérialisme³). Nous isolons tous ceux qui sélectionnent (dans un des deux choix possibles sur quatre proposés) d'une part « garantir la liberté d'expression », d'autre part « augmenter la participation des citoyens aux décisions du gouvernement ». Le premier item correspond aux valeurs, relativement traditionnelles depuis la III^e République, du libéralisme politique, le second aux différentes demandes d'extension de la démocratie à travers des démarches participatives, qui se sont fait jour à partir des années 1960. Ces indicateurs permettent de sélectionner les enquêtés qui revendiquent un système politique fondé sur l'expression des choix individuels et non simplement sur la régulation par les élites du bien-être économique et social.

Cette échelle nous semble synthétiser assez bien la tendance à l'individualisation et à la volonté d'autonomie des individus dans tous les domaines. Elle s'oppose à une attitude inverse qui valorise les principes, les traditions et les régulations externes de l'agir individuel. Elle présente une assez bonne cohérence (alpha de Cronbach à 0.70) puisque nous avons éliminé plusieurs indicateurs potentiels qui l'affaiblissaient, notamment un dans le domaine religieux (« j'ai ma propre manière d'être en contact avec le divin sans avoir besoin des églises ou des services religieux »). Nous avons réalisé une analyse en composantes principales sur l'ensemble des variables retenues et sauvegardé comme échelle synthétique d'individualisation le score des individus sur le premier facteur (16,8 % de variance expliquée).

Indicateurs d'individualisme

Nous avons appliqué la même démarche pour construire une échelle d'individualisme au sens retenu antérieurement (valorisation du chacun pour soi). Après avoir éliminé certains indicateurs dont on aurait pu penser qu'ils pouvaient entrer dans cette échelle globale⁴, nous avons retenu 20 composants de base.

³ Voir dans ce livre le chapitre sur « Le retour du matérialisme ? ».

⁴ Nous avons éliminé une échelle d'individualisme intergénérationnel (question 50 et 51) qui oppose deux attitudes : affirmer que chaque génération doit privilégier son propre bien-être ou penser au contraire qu'on doit être solidaire à l'égard de ses parents et de ses enfants. Nous avons aussi éliminé 7 indicateurs de la question 68, très corrélés entre eux, mesurant la tolérance à l'égard des incivilités : est-il acceptable de demander des indemnités au-delà de ce à quoi on a droit, de tricher dans sa déclaration d'impôt si on en a la possibilité, d'emprunter une voiture qui ne vous appartient pas, de mentir pour défendre son intérêt personnel, d'accepter un pot de vin, de payer en liquide pour éviter les impôts, de ne pas payer son billet de train ou d'autobus. Trouver ces comportements justifiés revient à tolérer la recherche d'avantages personnels, parfois sanctionnés par la loi, au détriment du bien public. Ces comportements inciviques peuvent s'apparenter à une forme d'individualisme dans la mesure où ils font prévaloir l'intérêt individuel sur l'intérêt collectif. Néanmoins, tout comme

Deux questions qui se suivent permettent de mesurer deux formes d'indifférence et de rejet des autres. La question 83, qui appréhende ce qu'on peut appeler l'indifférence identitaire (opposée à un altruisme identitaire), énonce six catégories de personnes dont on peut se sentir plus ou moins concerné par les conditions de vie (de beaucoup à pas du tout) : les membres de sa famille proche, les gens du voisinage, les habitants de la région, ses concitoyens, les Européens, l'humanité toute entière. Moins on se sent concerné par un nombre important de ces catégories, plus on est censé être indifférent à autrui et replié sur sa seule sphère individuelle. On mesure ainsi une forme de repli sur l'ego et de mise à distance des autres, opposée à un altruisme identitaire manifestant une implication dans les problèmes du monde. Par rapport à 1999, le niveau d'indifférence identitaire apparaît stable.

La question 84 relève plutôt de ce qu'on peut baptiser l'indifférence sociale opposée à l'altruisme compassionnel selon que l'on se sent plus ou moins concerné par les conditions de vie de cinq catégories de Français : les personnes âgées, les chômeurs, les immigrés, les malades ou handicapés, les enfants de familles pauvres. Ne pas manifester sa préoccupation pour ces catégories traduit aussi une indifférence et un possible rejet des autres. Soit cinq indicateurs supplémentaires pour l'échelle d'individualisme. Notons que cet altruisme compassionnel et social apparaît assez élevé : beaucoup se sentent concernés par les conditions de vie des personnes âgées, des malades et handicapés, des enfants de familles pauvres, moins des chômeurs et surtout des immigrés. L'altruisme social est nettement plus développé que l'altruisme identitaire, probablement parce que la dimension compassionnelle est importante : on est ému par les situations de gens moins fortunés ou chanceux que nous-mêmes, beaucoup moins par les conditions de vie des simples voisins, des concitoyens ou des personnes vivant dans des pays étrangers.

La question 82 (2^{ème} partie) fait réagir les enquêtés à l'affirmation : « Chacun doit s'occuper de ses affaires sans trop s'intéresser à ce que disent ou font les autres », avec cinq possibilités de réponses, de tout à fait à pas du tout d'accord. On peut penser que l'accord avec cette proposition isole un individualisme de principe⁵. Au contraire, refuser de seulement s'occuper

l'individualisme intergénérationnel, ils entraînent mal dans l'échelle globale, étant peu corrélé au premier facteur de l'analyse factorielle.

⁵ En fait, la formulation de cette question est un peu ambiguë. Elle mesure « en principe » une forme d'individualisme puisque selon cette affirmation chacun devrait avant tout penser à lui-même ; mais certains enquêtés peuvent interpréter cette maxime comme exprimant une simple volonté d'autonomie par rapport à

ce ses affaires signifie que l'on a de l'intérêt à, voire que l'on s'engage pour, aider les autres ou soutenir des causes collectives.

Enfin, une série de questions mesure d'une part l'intérêt des personnes pour les affaires publiques, d'autre part leur degré d'investissement personnel pour défendre des causes collectives. Parmi les premières, on a retenu l'intérêt pour la politique (question 54), la fréquence des discussions politiques avec ses amis (question 2), la fréquence du suivi de l'actualité politique dans les médias (question 81). Le second aspect concerne la participation politique protestataire (question 55) : quels types d'actions critiques l'enquêté a-t-il déjà fait, pourrait faire ou ne ferait jamais : « signer une pétition, participer à un boycott, participer à une manifestation autorisée, prendre part à une grève sauvage, occuper des bureaux ou des usines ». L'ensemble de ces questions sont corrélées entre elles. Manifester un désintérêt pour la chose publique et se refuser à participer à des actions revendicatives a de fortes chances de correspondre à une attitude de désinvestissement collectif au nom de son confort personnel, car la participation à des activités politiques est toujours plus ou moins coûteuse pour l'individu, en temps, en argent, en investissement psychologique. A l'inverse, ceux qui sont fortement politisés et qui agissent pour faire changer la société sont en principe altruistes car préoccupés du devenir de leurs concitoyens.

L'ensemble des 20 indicateurs sélectionnés contribue de façon cohérente à notre échelle d'individualisme. Ils sont tous bien corrélés avec le premier facteur d'une analyse en composantes principales et l'alpha de Cronbach est très élevé (0,85), aucun des 20 éléments ne l'affaiblissant.

Individualisation et individualisme : quels liens ?

Les deux échelles que nous avons construites sont-elles associées ? Deux hypothèses opposées pouvaient être envisagées. Première hypothèse : on pouvait s'attendre à trouver une liaison positive entre les deux échelles, l'individualisation allant de pair avec l'individualisme : la volonté de choisir en toute liberté tout ce qui concerne sa propre vie, poussée à une limite extrême, conduirait à refuser les contraintes de la vie collective, considérées alors comme un empiétement insupportable sur la liberté personnelle. Notre

autrui, chacun devant rester dans son domaine sans intervenir dans la vie d'autrui. Il est probable que les réponses positives amalgament des compréhensions différentes de l'indicateur. C'est pourquoi l'indicateur aurait presque pu figurer dans les deux échelles d'individualisme et d'individualisation, au vu des tests statistiques. Nous avons opté pour ne l'utiliser que dans l'échelle d'individualisme.

société évoluerait non seulement vers l'individualisation, mais vers un individualisme exacerbé. Deuxième hypothèse, celle de l'indépendance des deux dimensions : rien ne dit que les choix des individus autonomes ne puissent pas s'orienter de façon préférentielle vers la valorisation des relations avec les autres, l'empathie pour le collectif, l'adhésion à un projet sociétal ou politique mobilisateur. Les données valident-elles l'une ou l'autre thèse ?

Une première réponse empirique très simple, donnée par le coefficient de corrélation (de Pearson) entre les deux échelles, est que leur liaison est négative (- 0,25, significative au seuil de 0,01). Autrement dit, il ne semble pas que le mouvement d'individualisation dont les enquêtes valeurs ont montré le développement, contribue à fragmenter la société et à isoler les individus qui la composent. Ce premier résultat est important puisqu'il bat en brèche les plaidoyers catastrophistes sur la montée inexorable de l'individualisme dans le sillage de l'individualisation.

Mais il faut pousser plus loin l'investigation. En effet, ce que nous avons appelé individualisme comprend plusieurs facettes assez distinctes et il nous faut vérifier que cette liaison négative avec le processus d'individualisation soit vérifiée pour chacune d'entre elles. Par ailleurs, pour construire une échelle robuste, nous avons exclu certaines variables (l'incivisme, l'absence de solidarité intergénérationnelle) qui ne sont cependant pas sans liens avec l'individualisme. Il nous faudra examiner aussi quels sont les liens de ces variables avec l'individualisation. Autrement dit, il nous faut tester les liens avec l'individualisation de six dimensions, quatre appartenant à l'échelle d'individualisme (l'indifférence identitaire qui conduirait à se désintéresser du sort de catégories de personnes auxquelles on peut s'identifier, l'indifférence compassionnelle qui conduirait à se désintéresser du sort de catégories démunies, l'individualisme de principe qui conduirait à prôner un repli de chacun sur ses propres affaires, le retrait politique), deux à des dimensions connexes (l'incivisme qui conduirait à rejeter le respect des normes de la vie publique, l'individualisme générationnel qui conduirait à rejeter l'aide entre les générations).

Les tableaux 1 et 2, qui montrent les liaisons entre l'individualisation et les différentes composantes de notre échelle d'individualisme, confirment le résultat global : il y a bien une liaison négative entre l'individualisation et ces différentes dimensions. Le tableau 1 montre en effet une faible corrélation négative avec l'indifférence identitaire et l'indifférence compassionnelle : adhérer aux valeurs d'individualisation ne conduit donc pas à se sentir

coupé de communautés identitaires ni à se désintéresser du sort des autres, notamment des plus démunis, ou à embrasser une sorte d'individualisme social. On remarquera cependant que la corrélation est faible : l'individualisation n'est donc pas non plus un adjuvant puissant aux valeurs de solidarité.

Tableau 1. Corrélations entre l'individualisation et trois dimensions d'individualisme

	Score d'individualisation
Score d'indifférence identitaire	- 0,11
Score d'indifférence compassionnelle	- 0,09
Score de retrait politique	- 0,40

Les scores des trois échelles mentionnées dans la colonne de gauche ont été construits à partir d'analyses factorielles sur les variables utilisées (voir plus haut la présentation de l'échelle l'individualisme), puis d'analyses de fiabilité pour vérifier la consistance des échelles ainsi construites (alpha de Cronbach). Le score de chaque individu sur chaque échelle est celui du premier facteur des analyses en composantes principales. Les corrélations sont toutes significatives au seuil de 1 %.

Tableau 2. L'individualisation en fonction de l'adhésion à un individualisme de principe

Individualisme de principe	Valeur moyenne du score d'individualisation
Très fort	- 0,22
Fort	- 0,08
Moyen	0,14
Faible	0,32
Très faible	0,33

Les différences entre moyennes sont significatives au seuil de 1 %.

L'individualisation semble par contre constituer un facteur beaucoup plus efficace de mobilisation politique : dans ce cas la liaison est beaucoup plus forte⁶. Adhérer à des valeurs d'autonomie personnelle ne conduit pas du tout à renoncer à un être un acteur, dans des mouvements collectifs, de la société. Il est possible que cette revendication d'autonomie soit même un des facteurs qui poussent les personnes à se mobiliser pour défendre ce qu'ils considèrent être leurs droits face à des administrations ou à un pouvoir politique dont on reconnaît de moins en moins la légitimité à agir au nom d'un intérêt général lorsqu'il entre en contradiction avec des droits individuels.

Ce premier examen conduit donc à rejeter l'idée que l'individualisation, c'est-à-dire la revendication d'autonomie des individus dans les affaires qui les concernent conduise ces mêmes individus à se replier sur eux-mêmes, à se désintéresser des affaires publiques, à renoncer à y participer. C'est même le contraire qui semble vrai : la revendication

⁶ Sur le tableau 1, la relation est négative puisque la variable analysée est une variable de *retrait* politique indiquant la propension à ne pas s'intéresser à la politique et à ne pas participer à des actions collectives.

d'autonomie personnelle conduit à s'investir davantage dans la vie publique. Cependant, l'examen des liaisons entre l'individualisation et les variables d'incivisme et de solidarité intergénérationnelle (tableaux 3 et 4) conduit à nuancer cette vision optimiste des effets sociaux et politiques de l'individualisation.

Tableau 3. Corrélation entre l'individualisation et l'incivisme

	Score d'individualisation
Score d'incivisme	+ 0,27

Le score d'incivisme a été calculé de la même manière que pour les échelles précédentes. La corrélation est significative au seuil de 1 %.

Tableau 4. L'individualisation en fonction de la solidarité intergénérationnelle

Solidarité intergénérationnelle	Valeur moyenne du score d'individualisation
Nulle	0,36
Moyenne	0,05
Forte	- 0,13

Les différences entre moyennes sont significatives au seuil de 1 %.

D'une part, la liaison entre l'individualisation et l'incivisme est positive (tableau 3) : les valeurs d'autonomie personnelle conduisent ceux qui y adhèrent le plus fortement à respecter moins fermement les normes de la vie publique qui enjoignent par exemple de ne pas frauder le fisc ou de ne pas payer son billet dans le train ou l'autobus, ou du moins à plus facilement tolérer les incivilités. La primauté du libre choix conduit à refuser plus souvent de se soumettre à ces obligations réglementaires ou légales impersonnelles, non pas forcément au nom d'un individualisme de principe (l'individualisation est au contraire liée négativement à cette dimension de l'individualisme, tableau 2) mais plus probablement en vertu d'une permissivité générale qui englobe les normes privées comme les normes publiques : il y a d'ailleurs une nette corrélation positive entre l'incivisme et la permissivité en matière de mœurs⁷ (coefficient de corrélation de 0,42)⁸. Mais l'individualisation va au-delà de cette

⁷ L'échelle de permissivité en matière de mœurs est construite à partir des questions sur le fait de trouver plus ou moins justifiés les comportements suivants : avoir des relations sexuelles avec des personnes de rencontre, avoir une aventure extraconjugale, l'homosexualité, le divorce, l'euthanasie, le suicide, prendre des drogues comme le haschich (alpha de Cronbach = 0,77).

⁸ On notera cependant qu'en tendance, l'acceptation de l'incivisme n'a pas augmenté, malgré la croissance de la permissivité des mœurs. Cette montée de la permissivité est d'ailleurs contrastée selon les domaines : la tolérance à l'égard de l'homosexualité a beaucoup progressé, de même que la justification des comportements mettant en jeu le contrôle de son propre corps (avortement, suicide, euthanasie) ; les tendances sont beaucoup moins nettes en ce qui concerne les comportements sexuels (adultère, ou aventure occasionnelle par exemple) ou l'attitude à l'égard de la drogue (Bréchon, Tchernia, 2009). Bref il n'y a pas de tendance vraiment nette à une augmentation structurelle du libéralisme des mœurs dans toutes ses dimensions, ce qui aurait pu s'accompagner d'une croissance de l'incivisme. Cependant, les comparaisons internationales montrent que la France est un des pays développés où l'incivisme est le plus fort (Algan, Cahuc, 2007).

dimension permissive et tolérante : elle met surtout en avant l'autonomie personnelle, ce qui n'équivaut pas forcément au renoncement à toute règle morale. Simplement, les individus veulent de plus en plus les choisir eux-mêmes leurs règles, ce qui peut dans une certaine mesure entrer en contradiction avec les prescriptions impersonnelles et générales qui relèvent du cadre légal et réglementaire.

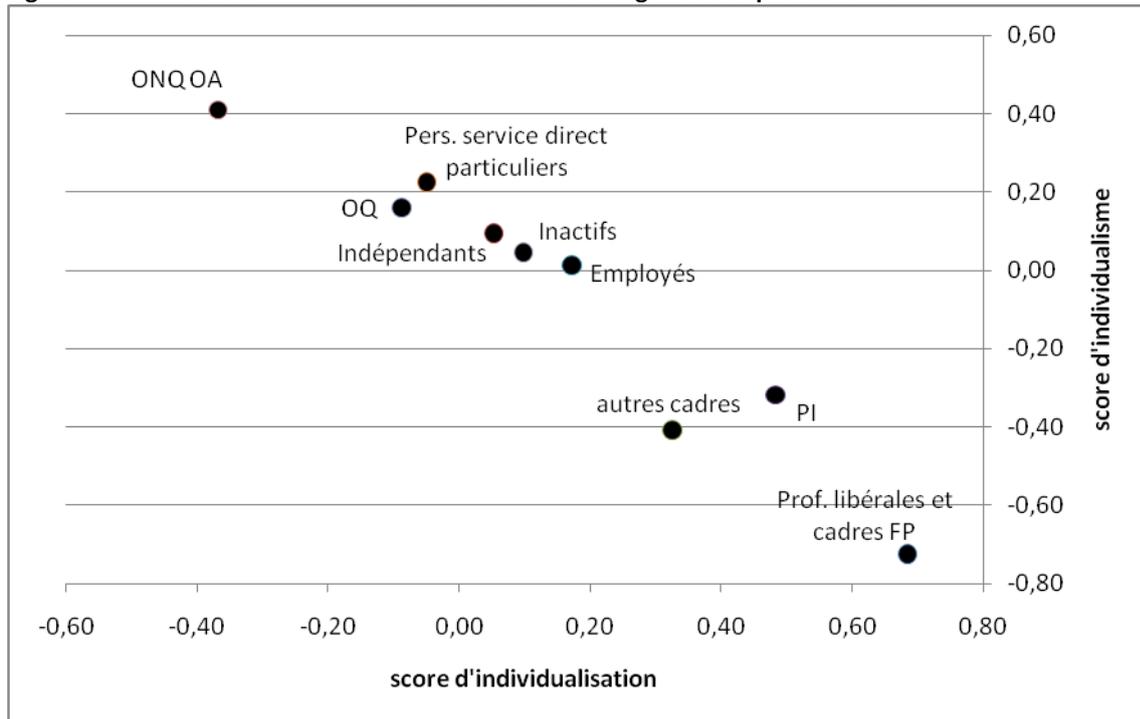
Seconde nuance à l'effet positif de l'individualisation sur la vie collective, l'individualisation est liée négativement à la solidarité intergénérationnelle (tableau 4) : elle est en effet d'autant plus forte qu'est faible l'adhésion au principe d'obligations réciproques entre générations. Les obligations des parents envers leurs enfants et des enfants envers la génération aînée apparaissent moins, aux Français ayant le score d'individualisation le plus élevé, comme un impératif moral catégorique. Cela ne signifie pas que ces Français coupent court à toute forme d'entraide ou d'échange intergénérationnels, mais ils pensent probablement que ces efforts peuvent être modulés en fonction des circonstances. D'une morale de principe, on passe à une morale de situation, ce qui est bien une composante du processus d'individualisation.

Individualisation et individualisme : quelles catégories de Français ?

Essayons à présent de préciser comment ce lien global négatif entre individualisation et individualisme fonctionne pour des catégories particulières de population. Les figures 1 et 2 situent dans un espace à deux dimensions, l'individualisation et l'individualisme, les différentes catégories sociales et classes d'âge. On observe que les points ne sont pas distribués aléatoirement dans l'espace. Pour les catégories socioprofessionnelles (figure 1), le positionnement suit une tendance linéaire. En effet, l'individualisation et l'individualisme varient à peu près proportionnellement du haut en bas de la hiérarchie sociale. Elles le font en sens inverse l'une de l'autre, ce qui est une nouvelle illustration de leur corrélation négative : l'individualisation progresse avec la hiérarchie sociale tandis que l'individualisme régresse avec elle. Par exemple, les ouvriers non qualifiés (regroupés avec les ouvriers agricoles) ont le score d'individualisme le plus élevé et le score d'individualisation le plus bas alors que les résultats sont complètement inversés pour les cadres de la fonction publique et les professions libérales (individualisme très faible, individualisation très élevée). On peut en fait distinguer quatre groupes. Les cadres de la fonction publique et les professions libérales sont à la pointe de l'individualisation tout en ayant l'adhésion la plus faible aux valeurs individualistes. Les autres cadres et les professions intermédiaires se situent dans le même quadrant du plan mais leur score d'individualisation est un peu moins élevé tandis que leur score d'individualisme

est plus fort. Un groupe central est formé par les indépendants et les employés affichant des valeurs moyennes sur les deux scores. Enfin les ouvriers (surtout les ouvriers non qualifiés) se distinguent par de faibles scores d'individualisation et des scores élevés d'individualisme. Les deux pôles de la hiérarchie sociale s'opposent donc point par point sur la question de l'individualisation et de l'individualisme, ce qui révèle une fracture sociale assez impressionnante des valeurs de la société française.

Figure 1. Individualisation et individualisme selon la catégorie socioprofessionnelle



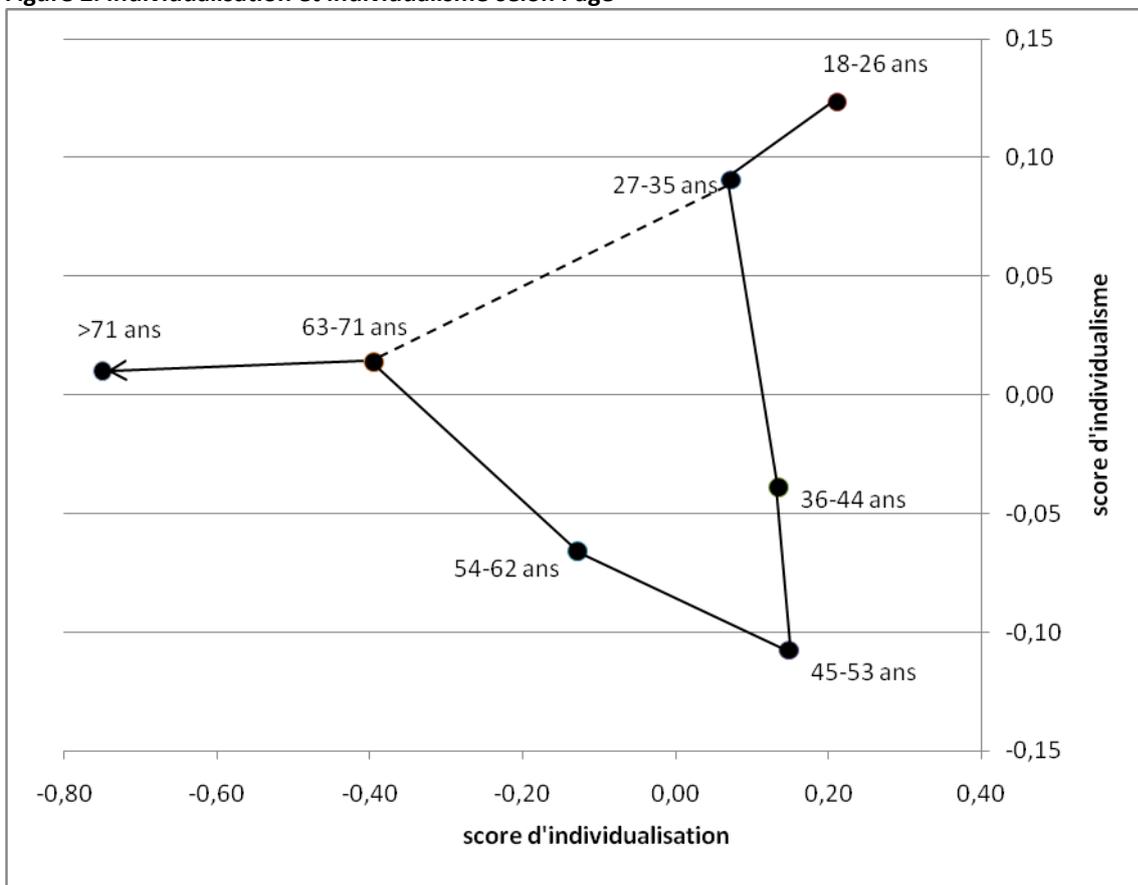
Lecture : chaque point correspond à la valeur moyenne du score d'individualisation (abscisse) et d'individualisme (ordonnée) selon les catégories professionnelles.

Il en va tout à fait différemment avec l'âge (figure 2). On notera d'abord que la plage de variation de l'individualisation selon l'âge est beaucoup plus étendue que celle concernant l'individualisme. Mais la tendance n'est pas linéaire car le niveau d'individualisation reste à peu près stable de 18 à 50-55 ans⁹, alors que l'individualisme régresse nettement entre les mêmes classes d'âge. Ainsi, avant 50 ans la corrélation entre l'âge et l'individualisme est significative et négative (l'individualisme décroît avec l'âge, coefficient de Pearson de -0,089) tandis que la liaison entre âge et individualisation n'est pas significative. Les résultats sont inversés après 50 ans : c'est alors la liaison entre l'âge et l'individualisation qui devient

⁹ Cette césure des valeurs autour de la cinquantaine est un résultat assez général : voir le chapitre « La stratification sociale des valeurs » dans ce même ouvrage.

significative (avec d'ailleurs des coefficients plus élevés, $-0,310$, car les personnes plus âgées, les plus de 70 ans, ont des scores très faibles d'individualisation). L'individualisation est donc très homogène dans la partie la plus active de la société (les moins de 50-55 ans) mais cela n'a pas conduit du tout à un même mouvement d'homogénéisation du point de vue du sentiment d'appartenance collective : sur ce plan les jeunes restent en retrait des autres classes d'âge. Si l'on compare les plus jeunes (moins de 35 ans) aux plus âgés (plus de 70 ans) la tendance est inverse à celle constatée pour les catégories sociales : individualisation et individualisme évoluent dans le même sens, les personnes âgées étant à la fois moins individualistes et surtout beaucoup moins gagnées par l'individualisation que les plus jeunes.

Figure 2. Individualisation et individualisme selon l'âge



Lecture : chaque point correspond à la valeur moyenne du score d'individualisation (abscisse) et d'individualisme (ordonnée) selon les classes d'âge.

La figure représentée par les traits pleins évoque une courbe en U (incliné sur le côté gauche du graphique). Cela signifie que l'individualisme régresse avec l'âge jusqu'au milieu du cycle de vie, atteignant son point le plus bas vers 50 ans, avant de remonter dans la dernière partie du cycle de vie, sans atteindre toutefois les niveaux de la jeunesse. Cette lecture en termes de cycle de vie pourrait être concurrencée par une lecture générationnelle. Celle-ci consisterait à

dire que l'effet d'âge « normal » serait celui qui lie la jeunesse à la vieillesse par le trait pointillé du graphique, en voyant décroître simultanément l'individualisation et l'individualisme, et que la pointe formée par les les individus de 40-60 ans formerait une exception générationnelle déformant ce parcours typique. On peut comprendre cette exception générationnelle : cette génération serait, en gros, celle du baby-boom qui a initié le mouvement d'individualisation tout en participant activement aux transformations de la société (d'où des scores élevés d'individualisation et des scores faibles d'individualisme). Mais l'effet d'âge supposé « typique » est beaucoup moins facile à admettre : pourquoi l'individualisation et l'individualisme décroîtraient-ils régulièrement avec l'âge ? N'est-il pas plus logique de raisonner selon le modèle de cycle de vie que propose la courbe en U évoqué précédemment : aux deux extrémités du cycle de vie les personnes sont moins bien intégrés et peuvent adhérer plus facilement à des valeurs individualistes ?

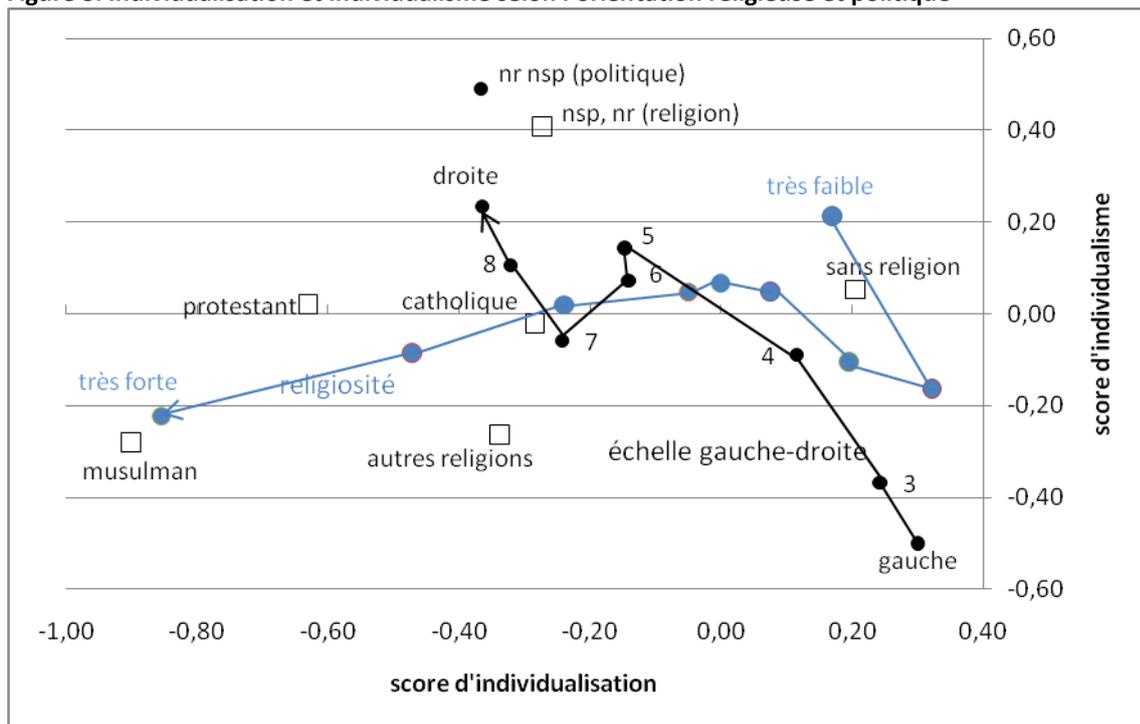
A vrai dire, il est probable que des effets d'âge et des effets de génération ou de période se mêlent pour produire le résultat de la figure 2 : il semble assez évident notamment que l'individualisation a progressé dans la société française et que les jeunes actuels n'atteindront jamais en vieillissant des scores aussi bas d'individualisation que les personnes aujourd'hui âgées. La forme de la courbe entre 18 et 50 ans en est une démonstration : l'ensemble des ces générations est maintenant regroupé autour d'un niveau très homogène, et probablement très stable d'individualisation. Il est par contre possible que l'individualisme soit plus nettement lié à des effets d'âge dûs aux variations de l'implication dans la vie sociale liées notamment à l'activité professionnelle (plus faible aux deux extrémités du cycle de vie¹⁰). Les données dont nous disposons ne nous permettent pas de vérifier l'ensemble de ces hypothèses, d'une part parce que les enquêtes valeurs n'ont pas un recul suffisant pour comparer des générations sur moyenne ou longue période¹¹, d'autre part parce que les variables¹¹ que nous avons utilisées pour construire les scores d'individualisation et d'individualisme ne sont pas toutes présentes dans les enquêtes précédentes.

¹⁰ Le niveau très bas des taux d'activité des jeunes et des personnes de 60 ans et plus est d'ailleurs une spécificité française.

¹¹ Idéalement, pour distinguer effet d'âge, de génération et de période, il faudrait pouvoir comparer toutes les générations sur l'ensemble de leur cycle de vie. Or les enquêtes valeurs n'ont débuté qu'en 1981. Dans cette première enquête, on comptait 515 individus nés avant 1942 (date du début du baby boom), mais âgés de 40 à 84 ans au moment de l'enquête. On ne sait rien, à travers les enquêtes valeurs, des attitudes de ces individus dans la première partie de leur vie adulte avant guerre, durant la guerre ou durant les trente glorieuses. Ce « trou noir » limite ce qu'on peut dire sur les effets de génération, car il est probable que c'est dans les générations ayant vécu leur jeunesse dans l'après-guerre que de forts changements se sont produits.

Les scores d'individualisation et d'individualisme varient également en fonction des attitudes religieuses et politiques (figure 3). Concernant la religiosité¹², il est frappant de constater sa faible influence sur l'adhésion à des valeurs individualistes : les personnes à faible religiosité sont simplement un peu plus individualistes que les très religieuses. De plus, les catholiques et les protestants n'ont pas des scores d'individualisme très éloignés des personnes sans religion. Au contraire de l'individualisme, l'individualisation est très liée à la religiosité. Les personnes ayant les scores religieux les plus élevés sont beaucoup moins portées à l'individualisation que celles qui sont plus éloignées de la religion. De même, les sans religion se distinguent très nettement sur ce plan des personnes qui déclarent une appartenance religieuse. Les musulmans sont de très loin les moins touchés par l'individualisation, devant les protestants, puis les catholiques. Les musulmans sont en fait les plus éloignés de l'individualisation comme de l'individualisme.

Figure 3. Individualisation et individualisme selon l'orientation religieuse et politique



Lecture : chaque point correspond à la valeur moyenne du score d'individualisation (abscisse) et d'individualisme (ordonnée) selon l'appartenance religieuse, le degré de religiosité, et la position sur l'échelle gauche-droite.

¹² La religiosité est mesurée par une échelle fondée sur les questions suivantes : croyance en Dieu, en une vie après la mort, en l'enfer, dans le paradis, au péché, à la réincarnation, en un Dieu personnel, importance de Dieu dans la vie, la religion apporte force et réconfort, prendre un moment pour prier, fréquence de la prière en dehors des services religieux (alpha de Cronbach, 0,78)

L'orientation politique est plus étroitement associée à l'individualisme que ne l'est l'orientation religieuse. Mais elle contribue également dans des proportions équivalentes à l'individualisation. Ainsi, plus on va de la gauche vers la droite des orientations politiques, plus l'individualisme progresse tandis que l'individualisation diminue. L'identité de droite serait donc connotée avec des valeurs individualistes mais peu individualisées, alors que la gauche connoterait la valorisation des choix individuels, de l'altruisme et de l'implication sociale.

Ces résultats soulèvent la question des effets croisés de l'orientation politique et de l'orientation religieuse sur l'individualisme et l'individualisation, puisqu'on sait par de nombreuses enquêtes que les personnes très religieuses sont aussi plus souvent orientées à droite (Dargent, 2004, Bréchon, 2006). L'individualisation, forte à gauche et chez les personnes peu religieuses, est minimale chez les gens de droite et fortement religieux. Les deux variables renforcent leurs effets. La situation est toute différente pour l'individualisme puisque, comme on l'a vu précédemment, les personnes religieuses sont faiblement individualistes alors que les personnes de droite le sont beaucoup. Symétriquement les personnes de gauche ont une probabilité plus faible d'être individualistes, mais leur éloignement de la religion peut à l'inverse renforcer cette tendance. Ces effets politiques et religieux contradictoires ne s'annulent pas. Le tableau 5 montre que l'individualisme est particulièrement fort chez les peu religieux de droite et le plus faible chez les fortement religieux de gauche, donc dans des catégories relativement minoritaires.

Tableau 5 - Taux de fort individualisme selon la religiosité et l'orientation politique

	Gauche (1-4)	Centre (5)	Droite (6-10)	Ensemble
Religiosité faible	27	55	57	46
Religiosité moyenne	29	43	35	38
Religiosité forte	19	28	25	28
Ensemble	19	28	25	40

Lecture : Le tableau est construit sur les 40 % les plus individualistes de la population. Les différentes cases indiquent le taux d'individualistes dans chaque sous-groupe par rapport à cette moyenne de 40 % de forts individualistes. L'orientation politique est toujours mesurée par l'échelle gauche droite et la religiosité par une échelle comparable à celle qui est précédemment utilisée.

L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » (dont les données ne sont pas présentées ici mais qu'on trouvera sur le site arval-france.fr) confirme la forte hiérarchisation sociale de l'individualisation. En effet, les Français qui y sont le moins acquis sont bien les ouvriers non qualifiés, les personnes au niveau de vie le plus bas et celles qui ont interrompu leurs études le

plus tôt. Lorsqu'on prend en compte l'ensemble de ces caractéristiques, l'âge lui-même, qui apparaissait très lié à l'individualisation dans les données descriptives, ne joue plus un très grand rôle. L'individualisation de la jeunesse n'est que faiblement due à l'absence de contraintes et de responsabilités familiales et la moindre individualisation des plus âgés semble peu tenir à leur vieillissement. C'est le niveau d'études qui est déterminant. La socialisation scolaire prolongée semble conduire à adopter beaucoup plus souvent des valeurs d'autonomie individuelle.

L'analyse de régression (voir à nouveau le site arval-France.fr) est assez différente pour l'individualisme. Si on retrouve un très fort effet de diplôme (les personnes poursuivant des études longues sont beaucoup moins individualistes que celles qui interrompent rapidement leurs études), l'âge continue d'exercer un effet indépendant de celui des études, les jeunes demeurant beaucoup plus individualistes que les plus âgés, quelle que soit leur situation sociale, professionnelle ou familiale. Le plus haut niveau d'études des jeunes aurait pu atténuer leur propension à l'individualisme. Comme déjà vu sur la figure 2, il n'en est rien. Quant aux personnes âgées, il se confirme que leur individualisme se situe au même niveau que la moyenne de la population. C'est au milieu du cycle de vie, entre 40 et 50 ans, que l'individualisme est le plus faible. C'est à cet âge également que les Français adhèrent le plus aux valeurs d'individualisation. De même, la hiérarchisation sociale de l'individualisme, constatée dans les données descriptives, est confirmée, et se présente bien comme le négatif de celle qui lie les catégories sociales à l'individualisation, même si les catégories plus acquises que d'autres à l'individualisme s'élargissent aux personnels des services directs aux particuliers, aux ouvriers qualifiés et aux travailleurs indépendants.

Eléments de conclusion

Individualisation et individualisme n'ont pas partie liée. C'est un des résultats forts de l'étude que nous avons menée. Mais l'individualisme a plusieurs facettes et leurs liaisons avec l'individualisation sont sensiblement différentes selon celles qu'on considère. Tout d'abord, il apparaît incontestable que l'individualisation – la valorisation de l'autonomie personnelle – n'est pas liée à une définition de l'individualisme qui se résumerait à une forme d'égoïsme, de repli sur soi ou d'utilitarisme, ce qui correspond en gros à l'échelle d'individualisme que nous avons construite. Sur ce plan, on peut donner raison à Durkheim, il y a une composante humaniste dans le mouvement d'individualisation contemporain qui conduit, par exemple,

ceux qui y adhèrent à ne pas se désintéresser du sort des plus démunis et à rejeter l'idée que « chacun doit s'occuper de ses propres affaires ». Prôner l'autonomie conduit sans doute aussi à la souhaiter pour les autres et éventuellement à agir dans le sens d'une démocratie des individus. On a vu qu'être en faveur de l'individualisation conduisait à pratiquer plus souvent des formes d'action politique protestataire. L'individualisation ne conduit donc pas à se désintéresser ou à se retirer de la société. Bien au contraire elle semble constituer un stimulant pour l'action.

Mais la liaison entre l'individualisation et les normes sociales, notamment en matière publique, tire cette fois l'interprétation plutôt du côté de Tocqueville. En effet nos résultats ont montré que l'individualisation est liée à l'incivisme. Adhérer à l'individualisation conduit sans doute à se mobiliser plus souvent et à être plutôt éloigné d'une forme d'égoïsme social, mais elle conduit aussi à respecter moins souvent les règles et les normes légales qui organisent la vie collective ou du moins à tolérer les écarts aux normes. Comment expliquer ce paradoxe qui lie l'individualisation de manière contradictoire à la vie collective, la valorisant d'un côté, la contournant de l'autre ?

Une hypothèse, mais qui ne peut pas être validée à l'aide des données dont nous disposons, serait que les formes d'action collective liée à l'individualisation concernent moins l'intérêt général que des intérêts particuliers, de groupes ou de corporations¹³. Défendre l'intérêt général au nom d'une idée du « bien commun » supposerait plutôt qu'on prône le respect pour les règles impersonnelles qui organisent la vie collective, précisément au nom de cet intérêt général. Défendre des intérêts particuliers, liés par exemple à un groupe professionnel, à des catégories d'usagers, à une communauté résidentielle ou locale ou à une composante identitaire, peut plus facilement s'accommoder d'une attitude « flexible » à l'égard des règles publiques, surtout si ces règles paraissent entrer en contradiction avec les intérêts en question. La contestation, qui s'est fait jour ces dernières années, de la démocratie représentative au motif que le fait majoritaire ne suffit pas pour imposer des décisions à des groupes qui les refusent au nom de leurs droits spécifiques, participe peut-être de ce nouvel état d'esprit.

¹³ Les résultats de certaines enquêtes qualitatives alimentent cette hypothèse. Par exemple, une enquête menée pour la Fondation de France en janvier 2007 auprès des 15-35 ans montre que la notion « d'intérêt général » ne trouve pas d'écho chez les personnes interrogées. Tout au plus définit-on la notion comme l'expression des intérêts de la majorité. Le titre de l'étude résume bien ses principaux résultats et fait écho à nos propres résultats : « 15-35 ans : les individualistes solidaires », SCP communication, février 2007 (individualiste est à comprendre ici plutôt dans le sens où nous parlons d'individualisation).

Bibliographie :

- Algan Yann, Cahuc Pierre, 2007. *La société de défiance. Comment le modèle social français s'autodétruit*, éditions ENS, rue d'Ulm.
- Bréchon Pierre, 2006. « Valeurs de gauche, valeurs de droite et identités religieuses en Europe », *Revue française de sociologie*, vol. 47/4, octobre décembre 2006, p. 725-753.
- Castel Robert. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard.
- Cusset Pierre-Yves, avril 2005. « Individualisme et lien social », *Problèmes politiques et sociaux* n° 911.
- Dargent Claude, 2004. « La religion, encore et toujours », dans Bruno Cautrès, Nonna Mayer, *Le nouveau désordre électoral*, Les presses de sciences po, 2004, p. 161-183
- Davison W. Phillips, 1983. « The third-person effect in communication », *Public Opinion Quarterly* n° 47.
- De Singly François, 2005. *L'individualisme est un humanisme*, éditions de l'Aube.
- Durkheim Emile, 1898. « L'individualisme et les intellectuels », *Revue bleue*, 4^{ème} série, tome X. Repris en version numérique « Les classiques des sciences sociales », site de l'Université du Québec à Chicoutimi, 14 p.
- Ester Peter, Halman Loek, de Moor Ruud, 1993. *The Individualizing Society. Value Change in Europe and North America*, Tilburg University Press.
- Galland Olivier, 2007, *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin
- Halman Loek, 1996. "Individualism in contemporary Europe", in Harskamp Anton van and Musschenghe Albert W. (eds.), *The many faces of individualism*, Leuven: Peeters, 2001, pp. 25-46.
- Futuribles, juillet-août 2002. *Les valeurs des Européens, Les tendances de long terme*, numéro spécial 277 (direction Pierre Bréchon et Jean-François Tchernia).
- Mendel, Gérard, *54 millions d'individus sans appartenance*, Laffont, 1983.
- Tocqueville Alexis de, 1961. *De la démocratie en Amérique*, tome 2, Folio-Histoire (1^{ère} édition 1843 vérifiée), p. 143-145)

Tableau 6. Probabilités d'appartenir aux groupes des 20% des Français les plus acquis à l'individualisation (A) et à l'individualisme (B)

	A) INDIVIDUALISATION		B) INDIVIDUALISME	
	Ecart probabilité de référence (16%)	Wald/ddl	Ecart probabilité de référence (15,6%)	Wald/ddl
AGE		2,6		5,2
18-26 ans	-2,1		10,5***	
27-35 ans	-1,6		8,2***	
36-44 ans	2,9		-0,7	
45-53 ans	6,7***		-4,2***	
54-62 ans	2,4		-2,3	
63-71 ans	-3,3		-1,7	
> 71 ans				
PCS		4,2		2,5
Indépendants	0,3		10,7**	
Prof. libérales et cadres FP	11,6***		-11,4***	
autres cadres	-0,9		1,4	
PI	8,1***		-2,7	
Employés	-2,2		0,1	
Pers. Service direct parti.	-1,3		5,8**	
OQ	-1,7		3,7*	
ONQ OA	-7,6***		7**	
retraités	-1,5		-2,6	
<i>Inactifs</i>				
NIVEAU DE VIE		3,7		2,1
Très bas	-4,3***		3,4***	
2	1,1		-0,1	
3	-1,1		1	
4	1		-0,3	
<i>Très haut</i>				
ORIGINE		0,2		11,8
française	-0,4		3,3***	
<i>étrangère</i>				
AGE FIN ETUDES		18,9		32,8
15 ans ou moins	-7,3***		9,6***	
16-19 ans	1,5		3,4***	
<i>20 ans et plus</i>				
SEXE		18,3		4,2
Hommes	-2,9***		-1,5**	
<i>Femmes</i>				
SITUATION MATRIMONIALE		7,6		2
marié	-4,3***		-1,2	
pacsé	3,2		10,3**	
veuf	-7,1***		2,4	
divorcé	1,8		-1	
séparé	4,1		-6,9**	
<i>jamais marié</i>				

Probabilités significatives au seuil de 1% ***, au seuil de 5% **, au seuil de 10% *. Les modalités de référence sont en italiques. Les probabilités sont calculées par rapport à la moyenne de la population.